


Je demande l'assimilation des retraités dans le corps des Professeurs des Ecoles

 Le relevé de conclusions relatif à l'enseignement primaire signé entre le ministère de l'Education Nationale et les seuls syndicats SE-UNSA et Sgen-Cfdt donne l'année 2007 comme étant celle où doit théoriquement s'achever l'intégration des instituteurs actifs dans le corps des PE.

Le processus d'assimilation, que les nombreux institutrices et instituteurs retraités attendent, doit alors commencer.

Republique Française


*Ministère de l'Éducation nationale
de la recherche et de la technologie*

Relevé de conclusions relatif à l'enseignement primaire

II) Achèvement de l'unification des corps enseignants du premier degré.

L'accélération du rythme d'intégration conduira à partir de septembre 1999 à augmenter de 14 850 à 20 735 le nombre des transformations annuelles d'emplois d'instituteur en professeur des écoles, soit par rapport au rythme initialement prévu en 1989 (11 900) un quasi-doublement. Ainsi, l'intégration s'achèvera en 2007.

Lorsque tous les instituteurs auront été intégrés dans le corps des professeurs des écoles, il sera procédé à l'assimilation des retraités.

 Une difficulté majeure persiste pour la mise en œuvre immédiate de l'assimilation. Elle tient au nombre encore important de collègues actifs toujours instituteurs (au 15/10/07, 22 076 instituteurs sur un total de 368 826 enseignants du 1^{er} degré soit un peu moins de 6%).

Lors des nombreuses réunions du comité de suivi des accords, le SE-UNSA a porté régulièrement ce dossier au cœur des discussions. Le 22 janvier 2008, encore, le SE-UNSA a dénoncé les difficultés de l'assimilation des retraités. Ainsi nous avons demandé à ce que le Conseil d'Etat soit saisi, par le Ministère, d'une demande d'anticipation du processus d'assimilation, par paliers. Ainsi, même s'il reste des instituteurs en activité, les retraités n'auraient pas à attendre éternellement et pourront intégrer le corps des Professeurs des Ecoles.



L'action du SE-UNSA


Le SE-UNSA propose à ses adhérents instituteurs retraités une action qui permettra de peser dans le contexte actuel (fin du processus d'intégration dans le corps des PE, débat sur les retraites en avril 2008).

Nous avons décidé de vous inviter à écrire au Président de la République. Il est en effet le garant de la continuité de l'Etat et c'est bien du respect de la signature de l'Etat qu'il s'agit ici.

Cette action individuelle viendra en appui des interventions que nous aurons au niveau national afin de débloquer ce dossier.

Le modèle de lettre au Président de la République, disponible au verso ou sur le site du SE-UNSA (rubrique...), est à compléter et à adresser (votre courrier est dispensé d'affranchissement), à

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

 **Tous les instituteurs retraités ne sont pas adhérents au SE-UNSA (hélas). N'hésitez pas à faire parvenir ce courrier et à relayer cette action auprès d'institutrices ou d'instituteurs retraités de votre connaissance et qui seraient dans ce cas.**